

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Recensement des adhésions à l'Agence

Délibération n° CA-2015-01

Date de convocation : 24 juin 2015

Sous la présidence de Monsieur André VILLIERS, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

Etaient présents :

Collège des Conseillers Départementaux

- Monsieur André VILLIERS, Conseiller Départemental de Joux-la-Ville
- Monsieur Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin
- Monsieur Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- Monsieur François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes
- Madame Michèle CROUZET, Conseillère Départementale de Thorigny-sur-Oreuse
- Madame Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Madame Anne JERUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- Monsieur William LEMAIRE, Conseiller Départemental de Charny
- Madame Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny

Collège des Communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale

- Monsieur Dominique BOURREAU, Commune de VILLENEUVE-LA-GUYARD
- Madame Josiane BOUTIN, Commune de CHAMOUX
- Madame Dominique CHAPPUIT, Commune de ROSOY
- Monsieur Jean-Claude DENOS, Commune de COURSON-LES-CARRIERES
- Monsieur Jean-Claude LEMAIRE, COMMUNAUTE DE COMMUNE DU SEREIN
- Monsieur Roger PRIGNOT, Commune de POURRAIN
- Monsieur Philippe Gérard QUIRIN, Commune de MAILLY-LE-CHATEAU
- Monsieur Gille SACKPEY, Commune d'ETIVEY
- Madame Jeannine JOUBLIN, Commune de MAILLY-LA-VILLE (suppléante)
- Monsieur Alain LAGARENNE, Commune de JAULGES (suppléante)
- Monsieur Pierre MARREC, Commune de SAINT-AGNAN (suppléant)

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne,

Vu l'article 5 des statuts qui définit les collectivités icaunaises éligibles,

Vu les articles 6 et 14 des statuts qui disposent que "Le Conseil d'Administration délibère notamment sur (...), les demandes d'adhésion (...),

Considérant que, afin de pouvoir prendre en compte tout au long de l'année les demandes d'adhésion, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration la possibilité de les consulter par voie écrite,

**Le Conseil d'Administration à l'unanimité, prend acte des adhésions à ce jour,
dont la liste est jointe en annexe
et émet un avis favorable quant à la possibilité d'être consulté, dans l'intervalle de ses
réunions, par voie écrite ou mail concernant les demandes d'adhésions à venir,
cette consultation faisant l'objet d'une régularisation et d'un compte-rendu lors du Conseil
d'Administration le plus proche.**

Le Président
de l'Agence Technique Départementale

A. Vallée

- Transmis au représentant de l'Etat le :



Collectivités ayant délibéré pour adhérer à l'Agence

COMMUNE
ACCOLAY
AISSY-SUR-ARMANCON
ANCY-LE-FRANC
ANCY-LE-LIBRE
ANNAY-SUR-SEREIN
ANNOUX
ARGENTEUIL-SUR-ARMANCON
ARMEAU
ARTHONNAY
ASNIERES-SOUS-BOIS
ASQUINS
BAON
BAZARNES
BIERRY LES BELLES FONTAINES
BRANNAY
BUSSY-LE-REPOS
CARISEY
CENSY
CERISIERS
CHAMOUX
CHAMPCEVRAIS
CHAMPIGNELLES
CHARNY
CHASSIGNELLES
CHASSY
CHATEL-GERARD
CHEMILLY-SUR-SEREIN
CHEMILLY-SUR-YONNE
CHENEY
CHENY
CHEVILLON
CHICHEE
COLLAN
CORNANT
COULANGES-SUR-YONNE
COULOURS
COURGENAY
COURSON-LES-CARRIERES
CRAIN
CRUZY-LE-CHATEL
CRY-SUR-ARMANCON

Collectivités ayant délibéré pour adhérer à l'Agence

COMMUNE
CUSSY-LES-FORGES
CUY
DIGES
DOMECY-SUR-CURE
EPINEUIL
ETIVEY
FESTIGNY
FLACY
FLEURY LA VALLEE
FONTAINES
FONTENAY-PRES-CHABLIS
FONTENAY-SOUS-FOURONNES
FOUCHERES
FOURONNES
FRESNES
FULVY
GIGNY
GUERCHY
GUILLON
JAULGES
JULLY
JUNAY
L'ISLE-SUR-SEREIN
LA BELLIOLE
LA FERTE-LOUPIERE
LES SIEGES
LEUGNY
LICHERES-PRES-AIGREMONT
LICHERES-SUR-YONNE
LIGNY-LE-CHATEL
LUCY-LE-BOIS
LUCY-SUR-CURE
MAGNY
MAILLY-LA-VILLE
MAILLY-LE-CHATEAU
MALAY-LE-GRAND
MARMEAUX
MELISEY
MERCY
MERRY-SEC
MOLAY

Collectivités ayant délibéré pour adhérer à l'Agence

COMMUNE
MOLESMES
MOLINONS
MOLOSMES
MONTILLOT
MONTREAL
MOULINS-EN-TONNERROIS
NOYERS-SUR-SEREIN
NUITS-SUR-ARMANCON
OUANNE
PACY-SUR-ARMANÇON
PASILLY
PERCEY
PERRIGNY
PERRIGNY-SUR-ARMANÇON
PIFFONDS
PIMELLES
PISY
POILLY-SUR-SEREIN
POILLY-SUR-THOLON
POURRAIN
QUARRE-LES-TOMBES
RAVIERES
ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
ROSOY
SAINPUITS
SAINT-AGNAN
SAINT-CLEMENT
SAINT-FARGEAU
SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHES
SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS
SAINT-LOUP-D'ORDON
SAINT-MARTIN-SUR-ARMANÇON
SAINT-AURICE-LE-VIEIL
SAINT-PERE-SOUS-VEZELAY
SAINTE-MAGNANCE
SAINTE-PALLAYE
SAINTE-VERTU
SAMBOURG
SANTIGNY
SARRY
SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE

Collectivités ayant délibéré pour adhérer à l'Agence

COMMUNE
SCEAUX
SENAN
SENNEVOY-LE-BAS
SENNEVOY-LE-HAUT
SERGINES
SERRIGNY
SERY
STIGNY
TALCY
TISSEY
TREVILLY
TRICHEY
VASSY-SOUS-PISY
VAUDEURS
VEZINNES
VIGNES
VILLEMANOCHE
VILLEMER
VILLENVOTTE
VILLENEUVE-LA-GUYARD
VILLEPERROT
VILLIERS SAINT BENOIT
VILLON
VOLGRE
EPCI
C.C OREE DE PUISAYE
C.C DU SEREIN